

Carte des pentes
Partie haute

18 DEC. 2013

ANNEXE 3.3a

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
DTON-G 3098

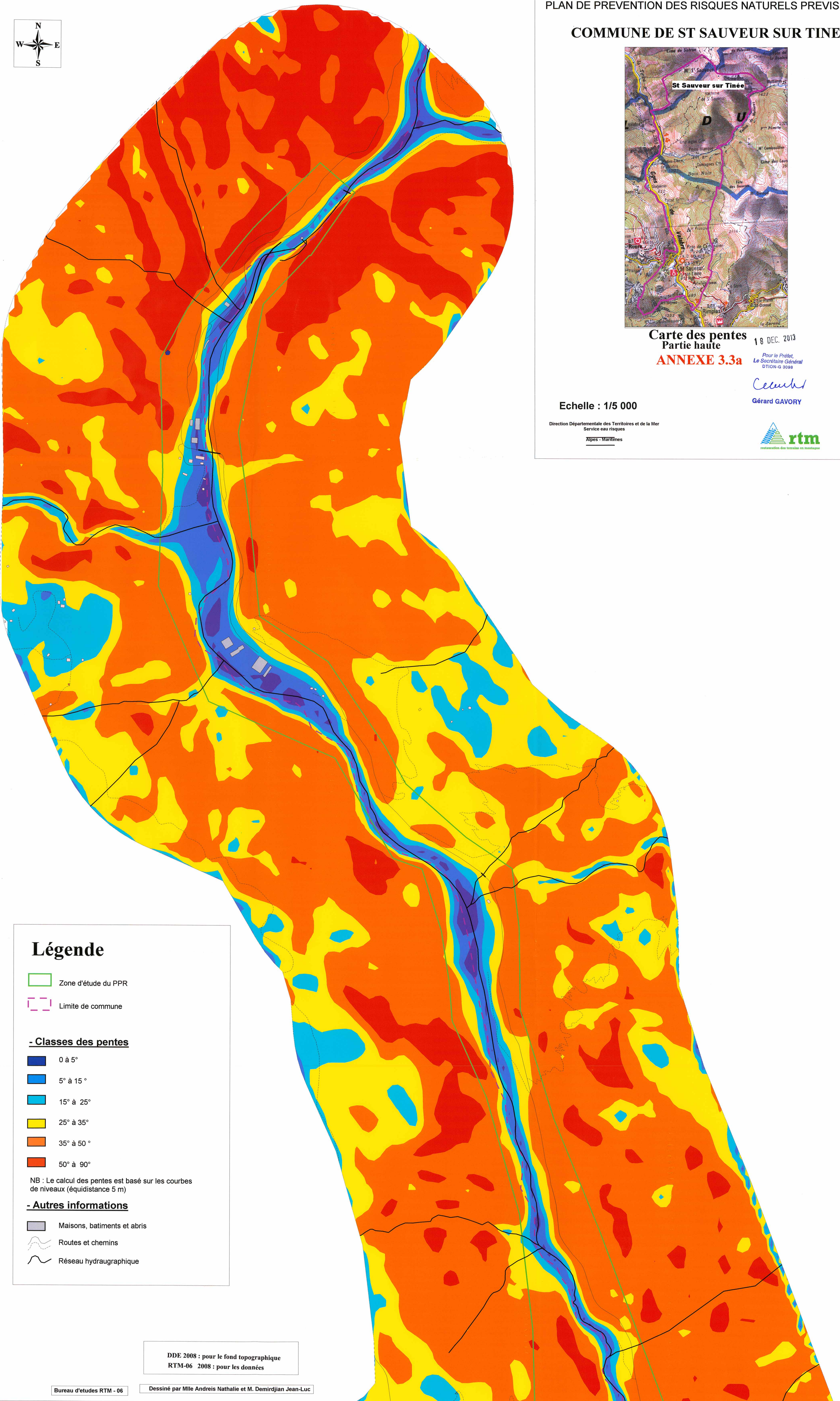
Celuch

Gérard GAVORY

Echelle : 1/5 000

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service eau risques

Alpes - Maritimes



Légende

- Zone d'étude du PPR
- Limite de commune

- Classes des pentes

- 0 à 5°
- 5° à 15°
- 15° à 25°
- 25° à 35°
- 35° à 50°
- 50° à 90°

NB : Le calcul des pentes est basé sur les courbes de niveaux (équidistance 5 m)

- Autres informations

- Maisons, bâtiments et abris
- Routes et chemins
- Réseau hydrographique

DDE 2008 : pour le fond topographique
RTM-06 2008 : pour les données